

BIOT, le 8 décembre 2025

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à la réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS** qui se déroulera au CCAS, salle du foyer restaurant :

Le lundi 15 décembre 2025 à 13h45

13h45 – Ouverture de la séance

Débat sur l'ORDRE du JOUR suivant :

1. CCAS - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025
N° 2025/32/0-1
2. CCAS – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AMEP AZUR
N° 2025/33/0-2
3. CCAS – SIGNATURE D'UN PLAN DE SERVICE AVEC LE SICTIAM
N°2025/34/0-3
4. CCAS SAD – ADOPTION DU PROJET DE SERVICE DU SAD 2025-2030
N°2025/35/3-1
5. FINANCES – TRANSFERT DES CHARGES DE PERSONNEL DU SERVICE AIDE MENAGERE, DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE
N°2025/36/-4-1

Informations et questions diverses :

- Retour sur l'évaluation externe du Service d'autonomie à domicile
- Proposition de date du prochain CA : mars 2026 (sous réserve de confirmation)

Convocation envoyée le
08/12/2025 à 16:00:43

En vous remerciant par avance de bien vouloir confirmer votre présence auprès du CCAS : ccas@biot.fr ou au 04.92.91.59.70.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, nos sincères salutations.

Monsieur Jean-Pierre DERMIT
Maire de BIOT
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la CASA
Président du CCAS



Convocation envoyée le
08/12/2025 à 16:00:43